



Immigration - L'UNSA Police reçu par le Préfet

Le 08 décembre 2020, une délégation UNSA Police, composée de Ludovic HOCHART et d'Olivier SCAPS, a été reçue par monsieur Louis LE FRANC, Préfet du Pas-de-Calais. Lors de cette audience, Monsieur le Préfet a souligné vouloir redimensionner les services de la DIDPAF face aux enjeux actuels.



En matière d'immigration, c'est la DIDPAF Littoral qui joue le 1^{er} rôle. Et pourtant ! Cette direction est à bout de souffle tant l'activité, les ambitions et l'approche du Brexit contraignent les services. Le tout sur fond d'immigration devenu un « enjeu national » et pousse nos collègues bien au-delà des limites de

l'acceptable ! Il était primordial de renforcer la sécurité publique de Calais, l'UNSA Police le sollicitait. Assurer une sécurisation sur l'ensemble de la circonscription et faire face aux événements irrationnels, délictueux, voire criminels, de migrants sur le Calaisis, était une priorité absolue.

Cependant, gérer les conséquences de l'immigration est une chose, mais lutter contre les causes en est une autre et permettrait à Calais de lui donner toutes ses chances de devenir une vraie zone frontière ! C'est pourquoi, pour l'UNSA Police, la gestion de ce phénomène ne peut trouver une efficacité sans une Police Aux Frontières dimensionnée en conséquence des divers enjeux auxquels la DIDPAF Littoral est confrontée à ce jour. Sans quoi, Calais restera le terrain de jeux propice à la traite d'êtres humains !

3 axes principaux ont été évoqués :

BMR : L'UNSA Police a réclamé un renfort en effectifs et le recentrage de cette Unité sur l'activité procédurale en réclamant la fin des décalages de nuit. L'UNSA Police a demandé la création d'une BPA ainsi que la dotation de drones et la formation au pilotage.

BREXIT : L'UNSA Police a sollicité le renfort « pérenne » d'effectifs titulaires pour le contrôle, l'encadrement, la gestion et le recueil d'informations capitales dans la lutte contre l'immigration et la sécurité de notre territoire et des Etats membres de Schengen.

CRA : L'UNSA Police déplore l'ouverture de l'extension du CRA Coquelles en l'absence d'un renfort en effectifs ainsi que des missions « CRA extérieurs » indignes et insécuritaires tant pour nos collègues que pour les retenus.

Des missions « CRA extérieurs » pouvant varier de 15 à 20 heures (voir plus parfois) que nos collègues se voient « ordonner » malgré l'évocation de leur droit d'alerte. Sur les missions CRA hors zone, l'UNSA Police a mentionné l'absence de plans de route laissant nos collègues dans l'initiative constante.

Avancement : L'UNSA Police demande la création de postes de Major, de Meex et de RULP pour la DIDPAF Littoral. L'emploi de collègues du CEA, sur des postes à haute responsabilité, est rarement adjoint au grade pouvant être exigible !

Mutation : L'UNSA Police souhaite la levée du blocage pour nos collègues non statutaires et volontaires sur des postes non pourvus.

► De nombreux autres sujets et dossiers individuels ont été évoqués et, à l'issue de cette audience, Monsieur le Préfet nous informe qu'il se rendra prochainement sur Calais afin de saluer le travail et l'engagement de nos collègues.